

Département : 21 M 21001722
Aire d'étude : NOLAY
Commune : CHASSAGNE MONTRACHET
Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE SAINT MARC (REF : 00061246). Emplacement :
SUR LE MAITRE AUTEL
Dénomination : **PAREMENT D'AUTEL, CROIX D'AUTEL, CHANDELIER D'AUTEL, 6**

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0782030 Y = 0217930

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1978 , 1992 par LAUVERGEON BERNARD, LAROCHE LAURENT

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1978

DESCRIPTION

Catégorie technique : BRONZE D'ART

Matériaux et techniques : BRONZE : ARGENTE

Description : CHANDELIER EN 4 ELEMENTS ASSEMBLES PAR BROCHE ; BROCHE RIVETEE A LA BASE, A UN ELEMENT A 3 BRANCHES ; MEDAILLON DU PIED, GUIRLANDE, CHRIST ET TITULUS RAPPORTES

Représentation et ornementation : FIGURE BIBLIQUE (CHRIST EN CROIX) ; FIGURE BIBLIQUE (VIERGE) ; FIGURE (SAINT : EVEQUE) ; ORNEMENTATION (A MEDAILLON)

Dimensions : H = 132 LA = 45 , DIMENSIONS DE LA CROIX ; CHRIST : H = 26, LA = 21 ; CHANDELIERS : H = 67, LA = 26

Etat de l'oeuvre : MANQUENT UNE PARTIE DU BORD DE LA BOBECHE D'UN CHANDELIER, ET UN ELEMENT D'UN SECOND

HISTORIQUE

Datation : 2E QUART 19E SIECLE , EN 1837, DATE PAR SOURCE

DATATION EN 1837 DONNEE PAR L'ABBE GARNIER DANS LE MANUEL DES VIGNERONS ASSOCIES DE CHASSAGNE, SUIVI D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR CE VILLAGE, PARU A BEAUNE EN 1844

21
N° département

CHASSAGNE-MONTRACHET



Village

Commune

Beaune

Nolay
Adresse ou lieu-dit

Arrondissement

PARURE D'AUTEL

Canton

91.04

Dénomination et titre de l'œuvre

(ensemble d'une croix et
six chandeliers)

Matricule

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint-Marc

Emplacement et position dans l'édifice : sur le maître-autel

Propriétaire : commune

Protection M.H. : /

État de conservation : bon (cf. infra)

Dossier établi le 20.9.1978

par E. REVEILLON

revu le

par

Matériaux et techniques :

- bronze argenté.
- décor fondu et ciselé ; motifs gravés sur les arêtes du pied, à la partie supérieure.
- chandeliers en quatre éléments (pied, tige, noeud supérieur, bobèche) assemblés par broche ; broche rivée à la base à un élément à trois branches
- parties rapportées : médaillons du pied (soudés) ; guirlandes végétales sur les arêtes du pied et de la tige, motifs en volute de la tige et de la bobèche des chandeliers (vissés) ; Christ, gloire et titulus de la croix (fixés au revers par des écrous en forme d'étoile).

Dimensions :

- croix : H. 132 cm ; l. pied : 29 cm ; l. croix 45 cm
H Christ 26 cm. ; l. Christ 21 cm.
- chandeliers : H. 67 cm (77 avec la broche) ; l. pied 26 cm ;
D. bobèche 13,5 cm.

Décor :

- identique sur les trois faces du pied des chandeliers
- pied de la croix : médaillons ornés d'un buste de saint évêque (face antérieure) et de deux bustes de Vierge de profil (profils inversés).

Altérations :

Manquent une partie du bord de la bobèche d'un chandelier et un élément recourbé (rapporté) de la tige d'un second.

Datation :

1ère moitié du XIXe siècle (1837 ; cf. documentation).

Documentation :

GARNIER (Abbé). Manuel des vigneron associés de Chassagne, suivi d'une notice historique sur ce village. - Beaune, 1844, p. 115.

21. CHASSAGNE-MONTRACHET
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1362 V2
Cliché M. ROSSO

PARURE D'AUTEL



21. CHASSAGNE-MONTRACHET
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1363 V2
Cliché M.ROSSO

PARURE D'AUTEL

